



2023-2024-SEDP-Courrier-rentree-parents-pr1

Chers Parents, Chers Membres de notre Communauté éducative,

Une nouvelle année scolaire commence. Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants.
L'équipe éducative accueille pour cette nouvelle année scolaire:

- Madame Jane Kerhervé, enseignante de CE2
- Madame Delphine Molio, enseignante de CM1
- Madame Pauline Viano, assistante de direction
- Monsieur Yannick Lahely, professeur de sport
- Kaeah et Harry, assistants d'anglais (Language Connexion)
- Madame Anne Renaud, Assistante de Vie Scolaire (AESH)
- Madame Katiane Giat, ACEM en classe de Grande Section

Nous leur souhaitons une bonne intégration et la bienvenue à l'école Sainte-Elisabeth-de-Plaisance.

Durant l'année scolaire, des parents, des membres de l'APEL, des enseignantes et du personnel ont participé à la réfection de la cour de récréation avec de nouvelles peintures, des plantations, des bancs, la mise en place d'hôtels à insectes et d'une structure de jeux, pour améliorer le cadre de vie de vos enfants. Nous les en remercions.

Le protocole sanitaire est désormais mis en sommeil. Nous ne donnons plus aux enfants de gel hydroalcoolique quand ils arrivent à l'école. Nous restons en vigilance pour réactiver le protocole sanitaire si cela s'avère nécessaire.

Accueil des parents :

Monsieur Benoît Garnier, chef d'établissement, est en décharge complète de direction. Il intervient cependant dans les classes tous les mardis matin et jeudis après-midi pour y mener des activités pédagogiques avec vos enfants.

Monsieur Garnier accueille les familles de maternelle et primaire à l'école de 9h à 18h30 (prendre rendez-vous de préférence) et se consacre aux fonctions administratives, aux rendez-vous d'inscription, aux équipes éducatives, à l'élaboration des projets pédagogiques et à la gestion des ressources humaines.

Sécurité :

Un dispositif de visiophone est mis en place pour sécuriser l'entrée de l'école. Au moment des grands flux, les portes de l'école restent ouvertes de 8h20 à 8h30, de 11h40 à 11h50, de 13h20 à 13h30 et de 16h20 à 16h40. Pour les rendez-vous, il vous faudra sonner au visiophone de la porte d'entrée de l'école Sainte-Elisabeth-de-Plaisance en vous identifiant bien devant la caméra.

Secrétariat :

Madame Pauline Viano, secrétaire, est présente les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour répondre à vos appels et mails. Lorsque vous téléphonez dans la journée à l'école Sainte-Elisabeth-de-Plaisance au 01 43 20 03 58, n'hésitez pas à laisser un message si nous ne répondons pas en cas d'impératifs avec les enfants. Nous vous rappellerons dès que possible.

Notre adresse mail est : ecolesteelisabethdeplaisance@gmail.com

Sécurité près des écoles :

Par mesure de sécurité, nous demandons aux parents **d'éviter l'arrêt prolongé** de leur voiture dans la rue Crocé Spinelli devant l'entrée ou les sorties de l'école. Merci de votre compréhension.

Réunions de rentrée scolaire.

Les réunions de rentrée scolaire de chacune des classes vous permettront d'avoir des renseignements supplémentaires sur le fonctionnement de l'école et la classe de votre enfant, les projets pédagogiques de l'année et les supports utilisés en classe, etc...

Ces réunions dont les dates sont précisées sur la circulaire « Organisation de la Rentrée » sont **obligatoires**. Au moins un des deux parents doivent y être présents ou un représentant de la famille. Elles sont destinées aux parents, sans les enfants. Pour plus de facilité, un service de garderie gratuite de 18 à 19 heures aura lieu le jour de la réunion de votre enfant.

Rappel des Horaires.

Ecole maternelle et primaire Sainte-Elisabeth-de-Plaisance : **du lundi au vendredi**

- Horaires en fonction des classes de 8h20 à 8h30 et de 16h20 à 16h30.
- Pause du midi de 11h40 ou 11h45 à 13h30.
- Garderie et Etude surveillées de 17 h à 18 heures. Récréation de 16h30 à 17 heures.
- Centre de loisirs en période scolaire : **le mercredi** - accueil à partir de 8 h 30 jusqu'à 9 heures.
- Fin à 16h30 ou 17 h 50.
- Accueil du soir : Si votre enfant est à la garderie, sa sortie est possible de 17h45 à 18h ou à 18h30.
- Si votre enfant est à l'étude, sa sortie est possible à 18h ou 18h30.
- En dehors de ces horaires, les portes resteront fermées.